



**HAL**  
open science

## Master Droit des affaires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit des affaires. 2009, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE. hceres-02040252

**HAL Id: hceres-02040252**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040252>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

## ACADÉMIE : VERSAILLES

Établissement : Université d'Evry-Val d'Essonne

Demande n° S3100017417

Domaine: Droit, Economie, Gestion

Mention : Droit des affaires

## Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

- Points forts :
  - Diversité des spécialités proposées.
  - Adéquation apparente de la formation et des besoins professionnels.
  - Implication des professionnels dans le cursus.
  - Contenu et cohérence des enseignements dispensés.
- Points faibles :
  - Informations souvent incomplètes ou imprécises du dossier (en particulier pour le M1 et le M2 «Fusions-Acquisitions-Financement»).
  - Ouverture internationale trop limitée.
  - En l'état actuel, manque de cohérence entre le M1 Droit des affaires et le M2 Droit de la santé et des biotechnologies.
  - Absence d'une solide préparation à la recherche dans le M2 «Droit des contrats d'affaires et du crédit».
  - Enseignement de l'anglais ou d'une autre langue étrangère trop limité.

## Avis par spécialité

### Fusions-acquisitions-financement

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
  - Contenu des enseignements dispensés.
  - Implication des professionnels (avocats d'affaires notamment).
  - Equipe pédagogique menée par des universitaires aux compétences reconnues.
  - Débouchés professionnels.
- Points faibles :
  - Ouverture trop limitée à l'international.
  - Présentation trop sommaire (absence de données précises sur les effectifs, les débouchés notamment).



- Recommandation :
  - La formation est bonne et répond de façon globalement satisfaisante aux principaux critères d'évaluation, mais ses points faibles doivent être corrigés.

## Carrières judiciaires et droit des contentieux

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
  - Contenu des enseignements (diversité des contentieux envisagés dans cette spécialité).
  - Suivi personnalisé des étudiants.
  - Equipe pédagogique associant des universitaires (section CNU 01 et 02) et des professionnels divers (avocats, magistrat, commissaire de police....).
- Point faible :
  - Absence d'une aide spécifique à la préparation des diplômés aux examens ou concours auxquels ils se présenteront (concours fonction publique, avocat.....).
- Recommandation :
  - La poursuite d'un cursus par la majorité des diplômés de ce M2 (en prépa ou en école) montre l'utilité de la mise en place d'une aide complémentaire à la préparation des examens ou concours auxquels les étudiants se destinent.

## Droit de la santé et des biotechnologies

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
  - Liens avec le milieu professionnel local (Génopole d'Evry).
  - Organisation réfléchiée et cohérente des enseignements dispensés.
  - Equipe pédagogique associant universitaires et professionnels.
  - Variétés des débouchés professionnels.
- Point faible :
  - L'intégration de cette spécialité dans la mention «Droit des affaires» est surprenante de prime abord.
- Recommandation :
  - Il conviendrait (comme cela semble être prévu) de créer pour le moins un cours de droit médical afin de renforcer la cohérence et la continuité entre le M1 de droit des affaires et ce M2.

## Droit des contrats d'affaires et du crédit

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
  - Equipe pédagogique.
  - Enseignements qui s'efforcent (par leurs contenus et leurs modalités) de conserver un lien avec les besoins professionnels.
- Points faibles :
  - Peu de droit international et de droit comparé.
  - Intitulés des enseignements peu explicites (par ex, « droit des contrats approfondis »).
  - Présentation du dossier.



- Recommandation :
  - Il conviendrait sans doute de développer davantage la formation à la recherche (par exemple par des ateliers de recherches documentaires, par la mise en place de «veilles juridiques»...) et de donner une cohérence plus apparente entre les «Enseignements» et les «Séminaires». Ces aménagements sont d'autant plus indispensables que l'attractivité de cette spécialité est renforcée par la fermeture du Master recherche «Droit privé et public de l'économie».

## Commentaire et recommandations

L'appréciation globale du projet de Master s'explique en partie par la présentation du dossier dans lequel des informations importantes font défaut. Le traitement approprié des points faibles permettrait à ce cursus d'avoir la place qu'il mérite et de tirer davantage profit du soutien dont il bénéficie de la part des professionnels notamment.